



## LES FEMMES ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE; LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE;  
LE JAPON; LE ROYAUME-UNI; LA SUISSE; LE TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT  
DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU; ET L'UNION EUROPÉENNE

### 1 INTRODUCTION

1. La propriété intellectuelle (PI) est un facteur de succès et de croissance important pour les entreprises, et en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME). La protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) aide les entrepreneurs à établir des partenariats, obtenir des financements et commercialiser leurs inventions. Pour trouver des investisseurs et des partenaires, il faut souvent être détenteur des DPI sur une technique ou un produit, en particulier pour les jeunes entreprises de haute technologie.<sup>1</sup> En effet, pour beaucoup de prêteurs et d'investisseurs, le fait de posséder – ou d'avoir demandé – un brevet est un paramètre important pour les décisions de financement: les détenteurs de brevets ont de plus grandes chances d'être soutenus par une société de capital-risque, et ils sont généralement financés plus vite.<sup>2</sup> En outre, les brevets sont liés à une plus grande valeur marchande pour les entreprises établies.<sup>3</sup> Cependant, les recherches montrent que les femmes ont moins recours au système de PI que les hommes.<sup>4</sup> Par conséquent, une plus forte participation des entreprises appartenant à des femmes dans ce domaine, c'est-à-dire un taux plus élevé d'obtention de brevets et d'autres mécanismes de protection pour ces entreprises, pourrait aider les femmes à la fois pour mettre en place des activités, en assurer le succès et maximiser les gains. En outre, plus les entrepreneuses ont des idées et des possibilités, plus la société bénéficie de contributions diverses provenant d'un plus large éventail de points de vue et de talents inexploités. Permettre aux femmes de participer à la vie économique dans des conditions équitables est essentiel pour parvenir à une croissance soutenue et à l'égalité avec les hommes, et cela aidera des millions de personnes à sortir de la pauvreté.

2. La participation des femmes varie en fonction du type de PI. Par exemple, une étude réalisée aux États-Unis a montré que les marques et les droits d'auteur étaient les formes de PI les plus répandues dans les entreprises appartenant à des femmes comme à des hommes, l'écart étant minime pour les droits d'auteurs (parmi les employeurs, 4,3% des femmes et 4,5% des hommes sont détenteurs).<sup>5</sup> En revanche, pour ce qui est des brevets, il est deux fois plus probable pour les entreprises appartenant à des hommes de posséder un brevet (1,5% contre 0,7% pour les femmes) ou d'avoir déposé une demande (0,9% contre 0,4%).<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), 2018. CDIP/21/12 REV.

[https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_21/cdip\\_21\\_12\\_rev.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_21/cdip_21_12_rev.pdf).

<sup>2</sup> Institute for Women's Policy Research, 2018. *Innovation and Intellectual Property Among Women Entrepreneurs*. [https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/10/C472\\_Report-Innovation-and-Entrepreneurship-9.6.18-clean.pdf](https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/10/C472_Report-Innovation-and-Entrepreneurship-9.6.18-clean.pdf).

<sup>3</sup> *Idem*.

<sup>4</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), 2018. CDIP/21/12 REV.

[https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_21/cdip\\_21\\_12\\_rev.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_21/cdip_21_12_rev.pdf).

<sup>5</sup> Institute for Women's Policy Research, 2018. *Innovation and Intellectual Property Among Women Entrepreneurs*. [https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/10/C472\\_Report-Innovation-and-Entrepreneurship-9.6.18-clean.pdf](https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/10/C472_Report-Innovation-and-Entrepreneurship-9.6.18-clean.pdf).

<sup>6</sup> *Idem*.

3. Plusieurs études ont été menées sur la participation des femmes au mécanisme des brevets, pour tenter d'expliquer les disparités constatées. Il apparaît que les choix concernant les études et les métiers ont une influence importante.<sup>7</sup> En effet, historiquement ce sont les domaines des sciences et de l'ingénierie qui produisent le plus d'inventions brevetables, et comme les femmes sont moins nombreuses que les hommes à faire carrière dans ces domaines, elles représentent une part moins importante des détenteurs.<sup>8</sup> Cependant, au moins une étude indique que d'autres raisons pourraient expliquer ce phénomène.<sup>9</sup>

4. La participation des femmes au système des brevets a progressé: en 1998, elles représentaient 6,8% des inventeurs dans le monde, contre 12,7% en 2017, soit presque le double.<sup>10</sup> En outre, la part des demandes déposées où l'un des inventeurs mentionnés est une femme est passée de 12% à 21% sur la même période.<sup>11</sup> D'après une étude de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sur les demandes déposées dans le cadre du Traité de coopération en matière de brevets, le pays où la participation des femmes a augmenté le plus rapidement est le Mexique, suivi de l'Espagne, de la Pologne et de la Suisse.<sup>12</sup> Pour le Mexique, la part des demandes internationales de brevet mentionnant des femmes parmi les inventeurs est passée de 7,8% en 1995-1999 à 25,8% en 2011-2015.<sup>13</sup> L'Espagne, la Pologne et la Suisse ont connu une augmentation similaire.<sup>14</sup> Une autre étude a montré que les domaines où les femmes étaient le plus présentes étaient la biotechnologie, la pharmacie et la chimie organique (elles figurent parmi les inventeurs pour environ la moitié des demandes de brevet déposées dans ces domaines entre 1998 et 2017).<sup>15</sup> Par ailleurs, il apparaît que les femmes ont plus de chances de déposer des brevets si elles travaillent dans les milieux universitaires plutôt que dans les entreprises ou les administrations.<sup>16</sup>

5. Malgré des progrès encourageants, l'écart qui persiste entre les hommes et les femmes en matière de brevets donne à penser que l'on pourrait faire davantage pour encourager les femmes à inventer et à breveter leurs inventions.

## 2 APPROCHES INTERNATIONALES

6. Un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) datant de 2013 recense les difficultés que rencontrent les entrepreneuses.<sup>17</sup> Ce rapport a pour but d'amorcer un dialogue avec les responsables politiques sur la manière de soutenir l'innovation par les entreprises détenues par des femmes, dans les économies en développement et dans les économies développées; il vise l'élaboration de politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes et des améliorations concrètes dans le cadre des programmes en faveur de l'autonomisation des femmes.<sup>18</sup>

---

<sup>7</sup> US Patent and Trademark Office (USPTO), Office of the Chief Economist, 2019. *Progress and Potential, A profile of women inventors on U.S. Patents.* <https://www.uspto.gov/sites/default/files/documents/Progress-and-Potential.pdf>.

<sup>8</sup> *Idem.*

<sup>9</sup> Institute for Women's Policy Research, 2018. *Innovation and Intellectual Property Among Women Entrepreneurs.* [https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/10/C472\\_Report-Innovation-and-Entrepreneurship-9.6.18-clean.pdf](https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/10/C472_Report-Innovation-and-Entrepreneurship-9.6.18-clean.pdf).

<sup>10</sup> United Kingdom Intellectual Property Office, 2019. *Gender profiles in worldwide patenting, An analysis of female inventorship.* [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/846363/Gender-profiles-in-worldwide-patenting-2019.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/846363/Gender-profiles-in-worldwide-patenting-2019.pdf).

<sup>11</sup> *Idem.*

<sup>12</sup> Martinez, G.L., Raffo, J., Saito, K., 2016. *Identifying the Gender of PCT Inventors.* Economic Research Paper n°33, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. [https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_econstat\\_wp\\_33.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_econstat_wp_33.pdf).

<sup>13</sup> *Idem.*

<sup>14</sup> *Idem.*

<sup>15</sup> United Kingdom Intellectual Property Office, 2019. *Gender profiles in worldwide patenting, An analysis of female inventorship.* [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/846363/Gender-profiles-in-worldwide-patenting-2019.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/846363/Gender-profiles-in-worldwide-patenting-2019.pdf).

<sup>16</sup> *Idem.*

<sup>17</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2013. *A Survey on Women's Entrepreneurship and Innovation.* <https://unctad.org/webflyer/survey-womens-entrepreneurship-and-innovation-2013>.

<sup>18</sup> *Idem.*

7. À l'occasion de la discussion tenue en 2015 au Conseil des ADPIC sur les femmes et l'innovation<sup>19</sup>, la Banque mondiale a signalé des initiatives comme le Réseau des femmes innovatrices des Caraïbes, ainsi que des publications comme ses rapports "Gender Equality and Development et "Women, Business and the Law".<sup>20</sup>

8. En novembre 2018, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) de l'OMPI a adopté une décision sur les femmes et la propriété intellectuelle, reconnaissant qu'il est important d'intégrer le principe d'égalité entre les sexes dans les politiques de PI.<sup>21</sup> Suite à cela, l'OMPI a organisé une série de séances d'échange d'informations sur la participation des femmes au système de PI.<sup>22</sup> La première séance a porté sur certains des obstacles auxquels se heurtent les femmes quand elles se lancent dans l'innovation et l'invention: le manque d'accès aux ressources, y compris aux ressources financières et aux connaissances; la sous-représentation des femmes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), ainsi que dans d'autres domaines liés à la propriété intellectuelle, qui limite l'exposition à des modèles de rôle; le manque de compréhension de la valeur des DPI; ou encore la discrimination, les préjugés, le sexisme, les normes et les attentes socioculturelles.<sup>23</sup>

9. La deuxième séance a porté sur des initiatives réunissant différents acteurs (pouvoirs publics, secteur privé, universités, société civile), avec des compétences et des groupes de référence différents, afin de concevoir et mettre en œuvre des solutions pour réduire les disparités hommes-femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle.<sup>24</sup> La troisième séance de la série portera sur les pratiques recommandées en matière de prestation, de conception et d'analyse des services de PI; dans ce cadre, l'OMPI invite les offices, les équipes et les praticiens à partager des exemples de bonnes pratiques.<sup>25</sup>

10. Le CDIP a été particulièrement actif s'agissant de combler l'écart entre hommes et femmes dans le contexte de la PI. Il a notamment publié une proposition de suivi<sup>26</sup> en juillet 2021, un résumé de l'étude sur le thème "Stratégies de réduction des disparités entre hommes et femmes en matière de propriété intellectuelle – Pratiques visant à favoriser l'accès des inventrices, créatrices et entrepreneuses au système de la propriété intellectuelle"<sup>27</sup>, et un document intitulé "Rapport sur les femmes et la propriété intellectuelle: compilation et partage de données".<sup>28</sup>

### 3 APPROCHES NATIONALES

11. Les brevets encouragent l'innovation et favorisent l'investissement, la croissance économique, le partage des connaissances et l'utilisation efficace des ressources. Ils récompensent les inventeurs pour le temps, les efforts et l'ingéniosité investis dans la création de nouveaux produits et procédés, et la société bénéficie de la divulgation de leur contenu. De surcroît, des recherches ont montré que les brevets, et potentiellement d'autres formes de PI, pouvaient être des facteurs importants dans les décisions des investisseurs. La propriété intellectuelle peut permettre à une entreprise de disposer d'un plus gros capital de départ, contribuant à la mettre sur la bonne voie pour mieux réussir sur tous les plans.

---

<sup>19</sup> Conseil des ADPIC de l'OMC, Compte rendu de la réunion tenue les 24 et 25 février 2015. IP/C/M/78Add.1.

<sup>20</sup> Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, 2021. *Women, Business and the Law 2021*.  
<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/35094/9781464816529.pdf>.

<sup>21</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), 2018. CDIP/22/16 REV2.  
[https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_22/cdip\\_22\\_16\\_rev\\_2.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_22/cdip_22_16_rev_2.pdf).

<sup>22</sup> [https://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2021/news\\_0008.html](https://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2021/news_0008.html).

<sup>23</sup> [https://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2021/news\\_0005.html](https://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2021/news_0005.html).

<sup>24</sup> *Idem*.

<sup>25</sup> [https://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2021/news\\_0008.html](https://www.wipo.int/women-and-ip/fr/news/2021/news_0008.html).

<sup>26</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), 2021. CDIP/26/10 REV.  
[https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_26/cdip\\_26\\_10\\_rev.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_26/cdip_26_10_rev.pdf).

<sup>27</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), 2021. CDIP/26/INF/3.  
[https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_26/cdip\\_26\\_inf\\_3.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_26/cdip_26_inf_3.pdf).

<sup>28</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), 2021. CDIP/26/7.  
[https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_26/cdip\\_26\\_7.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_26/cdip_26_7.pdf).

12. Les coauteurs seraient intéressés par un échange de données d'expérience entre les Membres sur les approches visant à promouvoir la participation des entrepreneuses à l'écosystème de PI, par exemple<sup>29,30</sup>:

- a. proposer des ateliers, des séminaires ou des récompenses spécifiques pour les entrepreneuses, afin de sensibiliser aux avantages que la PI peut leur apporter;
- b. aider les personnes qui déposent des demandes pour la recherche de brevets et fournir une assistance juridique gratuite ou peu coûteuse;
- c. octroyer des prêts ou autres financements privés et publics destinés à l'innovation au féminin;
- d. mettre en place des réseaux, des dispositifs de mentorat et d'autres groupes de formation sur la PI pour les entrepreneuses;
- e. élaborer des documents faciles à lire sur la PI, y compris des renseignements de base sur les brevets et les marques, des résumés d'examens, des renseignements sur la recherche de brevets et des ressources en matière d'assistance juridique pour tous les inventeurs et les entreprises, et faire savoir que ces différentes ressources sont disponibles;
- f. promouvoir des initiatives encourageant les femmes à faire des études dans les domaines STIM, puis à se lancer et faire carrière dans ces domaines; et
- g. mettre au point des programmes ciblés destinés à former des femmes pour des carrières dans le droit et l'administration de la propriété intellectuelle.

#### 4 CONCLUSION

13. Les entrepreneuses, les créatrices et les innovatrices sont de plus en plus nombreuses, et leurs activités sont essentielles pour parvenir à une véritable égalité entre les hommes et les femmes. Promouvoir leur participation dans le domaine de la propriété intellectuelle, c'est faciliter leur accès au financement, leur permettre de développer des entreprises et élargir leurs perspectives, avec des retombées positives pour la société sur le plan des connaissances partagées et de l'innovation. Bien d'autres actions sont envisageables pour donner aux femmes les moyens de participer pleinement à l'écosystème de la propriété intellectuelle.

#### 5 QUESTIONS D'ORIENTATION

1. Votre pays est-il doté de programmes spécifiques pour faciliter ou promouvoir la participation des femmes au système de PI?
2. Quelles mesures, le cas échéant, se sont avérées utiles pour aider les entrepreneuses à participer au système de PI? Y a-t-il des mesures que vous avez mises en place et qui n'ont pas été utiles?
3. Comment peut-on sensibiliser les entrepreneuses aux avantages de la PI pour leurs activités commerciales?
4. D'après votre expérience, quelles sont les principaux défis et les obstacles spécifiques pour les entrepreneuses dans votre pays?
5. D'après votre expérience, y a-t-il des secteurs spécifiques dans lesquels les entrepreneuses sont particulièrement actives et pourraient bénéficier d'une participation au système de PI?

---

<sup>29</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2013. *A Survey on Women's Entrepreneurship and Innovation*. <https://unctad.org/webflyer/survey-womens-entrepreneurship-and-innovation-2013>.

<sup>30</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), 2021. CDIP/26/INF/3. [https://www.wipo.int/edocs/mdocs/fr/cdip\\_26/cdip\\_26\\_inf\\_3.pdf](https://www.wipo.int/edocs/mdocs/fr/cdip_26/cdip_26_inf_3.pdf).